



PAYER SON STATIONNEMENT PAR TÉLÉPHONE EN UN CLIN D'ŒIL

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR, DE LA MOBILITÉ
ET DE L'ENVIRONNEMENT

OCTOBRE 2013

LANCEMENT D'UNE PHASE-TEST SIMPLIFIEZ VOTRE STATIONNEMENT!

Du 10 octobre 2013 au 31 mars 2014, les utilisateurs des parkings des Coudriers, Battelle, Pré-Bois et Voie-Centrale pourront payer leur stationnement à l'aide de leur smartphone. L'Etat et la Fondation des parkings ont, en effet, décidé de tester ce nouveau mode de paiement jusqu'au printemps prochain afin de faciliter le quotidien des usagers.

Une tarification simplifiée sera mise en place: 1 CHF / heure dans la journée jusqu'à 3h, puis 2 CHF de l'heure et gratuit de 19h à 7h, les dimanches et les jours fériés. Le principe se veut simple lui aussi: la première fois, l'automobiliste devra se connecter depuis son mobile sur **m.paybyphone.ch** et communiquer ses références de carte de crédit, sa plaque d'immatriculation, le code-tarif correspondant au parking de son choix et la durée du stationnement désirée. De surcroît, grâce à la fonction « Stop », le client pourra interrompre la durée de son stationnement et ne payer que le temps réellement utilisé.

OÙ ?

P +R Voie Centrale (CODE TARIF 221)	Parking des Coudriers (CODE TARIF 223)
Parking Battelle (CODE TARIF 222)	P+R Pré-Bois (CODE TARIF 224)

COMBIEN ?

1 CHF/heure jusqu'à 3h	Gratuit de 19h à 7h
2 CHF/heure de 3h à 12h	Gratuit les dimanches et les jours fériés

AVANTAGES :



Plus besoin de monnaie



Pour tous les smartphones



A distance où que vous soyez



Plus rapide pour stationner



Sans ticket (justificatif imprimable depuis internet)



Stopper et payer le temps réel

CONNECTEZ-VOUS...



Web mobile
m.paybyphone.ch

ou



NFC
scanner le QR code
sur les horodateurs

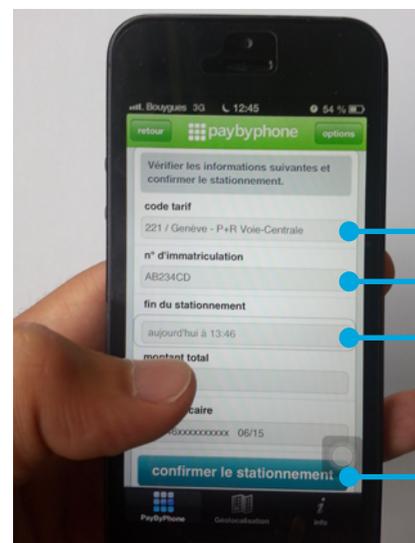
ou



Application
iPhone, Android.

En cochant la case « SMS de rappel », vous recevrez un SMS avant la fin de votre stationnement.

... ET PAYEZ SIMPLEMENT



SAISIR LE CODE TARIF

SÉLECTIONNER LE VÉHICULE

SÉLECTIONNER LA DURÉE
DU STATIONNEMENT

CONFIRMER L'E-TICKET

FONCTIONNEMENT :



PROCHAINES ÉTAPES :

A l'issue des six mois de la phase-test, la Fondation des parkings procédera au printemps 2014 à une évaluation du système de paiement du stationnement par téléphone. Si la phase-test s'avère probante, une solution de paiement par téléphone pourrait être généralisée à toutes les zones de stationnement dont le paiement est géré par horodateurs. Ce déploiement pourrait intervenir dès 2015.

INFORMATIONS ET RENSEIGNEMENTS :

INFO SERVICE DU DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR, DE LA MOBILITÉ ET DE L'ENVIRONNEMENT (DIME) :

Tél. +41 22 546 76 00

info-service-dime@etat.ge.ch

Questions utilisation :

support@paybyphone.ch



UNE MESURE DU
**PLAN DIRECTEUR
DU STATIONNEMENT**

www.ge.ch/stationnement

